

**Arrêté ministériel**  
**Armoiries de personne physique ou d'association familiale**

**A.M. 13-12-2016**

**M.B. 10-03-2017**

La Ministre de la Culture, par arrêtés ministériels en date du 13 décembre 2016 a accordé, conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 octobre 2010 portant exécution du décret du 12 mai 2004 relatif à l'enregistrement d'armoiries de personne physique ou d'association familiale en Communauté française, l'enregistrement des armoiries de personne physique ou d'association familiale suivantes :

109. M. ROBERT Pascal, né à La Hestre, le 6 janvier 1963 : d'azur aux ailes d'un moulin à vent d'argent posées en sautoir accompagnées de quatre anilles d'or. L'écu surmonté d'un heaume d'argent grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux bourrelet et lambrequins d'or et d'azur. Devise : MOLINUS UNUS NOBILIS en lettres d'azur sur un listel d'or. Dévolution: pour lui-même et ses descendants porteurs du nom ainsi que pour tous les descendants porteurs du nom issus du couple Marcel ROBERT (1910-1999) et Maria VLASSENBOECK (1912-1961) qui le souhaitent.

110. M. ROSKAM Jules, né à Velroux, le 19 décembre 1940 : de gueules à une divise denchée, accompagnée en chef de deux étrilles et en pointe d'une tête et col de cheval, le tout d'or. L'écu surmonté d'un heaume d'argent grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux bourrelet et lambrequins de gueules et d'or. Cimier: la tête et col de cheval de l'écu. Devise : FORCÉ ET DOUCEUR en lettres d'or sur un listel de gueules. Dévolution : pour lui-même et pour les descendants porteurs du nom issus du couple Guillaume ROSKAM (1905-1988) et Félicie CHABOT (1912-2007) qui le souhaitent.